



## PROCES VERBAL

### Séance du Conseil Municipal du Lundi 30 juin 2025

<p><b><u>Date de Convocation</u></b> Le 23/06/2025</p> <hr/> <p><b><u>Nombre de Conseillers</u></b></p> <p>En exercice : 18 Présents : 13 Pouvoirs : 05 Votants : 18</p> <hr/> <p>Quorum : 10</p>	<p>Le Conseil Municipal de la Commune de Villers-Saint-Frambourg – Ognon (Oise) dûment convoqué le 23 juin 2025 par M. Laurent NOCTON, maire, s'est réuni le lundi 30 juin 2025 à 20h30 en session ordinaire, à la mairie, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.</p> <p><b><u>Etaient présents</u></b> : Mme Catherine PÉRON-LECLERCQ, M. Francis CLEREL, M Charles LECLÈRE, M. Géraud MADELAINE Adjoint au Maire</p> <p>Mmes : Emilie DELATTRE BONAMY, Laure de LAPALAGNOLLE, Coralie BESSOU, Virginie HOUGRON, Muriel MAQUENNEHAN,</p> <p>MM : Emeric DARRAS, Jean Philippe DETIENNE, Laurent GUARNERI, Formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b><u>Absents excusés ayant donné pouvoir</u></b> : Anne-Marie JOASSIM à Jean-Philippe DETIENNE, Yves MÉNEZ à Laurent NOCTON, Juliette de LOMBARDON à Emilie DE LATRE BONAMY, Aurélie LECLÈRE à Coralie BESSOU, Raynald ARENSBERG à Catherine LECLERCQ-PERON</p> <p><b><u>Absent</u></b> :</p> <p><b><u>Absent excusé</u></b> : M. Raynald ARENSBERG, M. Yves MÉNEZ, Mme Aurélie LECLÈRE, Mme Anne-Marie JOASSIM, Mme Juliette de LOMBARDON</p> <p><b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Mme Muriel MAQUENNEHAN <b><u>Présidence de séance</u></b> : M. Laurent NOCTON</p>
---	---

#### **Rappel de l'ordre du jour**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du Compte rendu de la séance du 02 juin 2025
3. SAMIN – projet de réaménagement de la carrière de sable de la Butte du Moulin

#### **N° 2025 /27 : Désignation d'un secrétaire de séance**

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de désigner Madame Muriel MAQUENNEHAN pour remplir cette fonction

#### **N° 2025 /28 : Approbation du compte rendu de la séance du 02 juin 2025**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la séance du 02 juin 2025

#### **N° 2025 / 29- projet de réaménagement de la carrière de la butte moulin**

Monsieur le Maire expose que la SAMIN sollicite l'avis du conseil municipal sur le projet de la remise en état final de la carrière de la Butte du Moulin.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Se prononce à l'unanimité, contre le projet d'extension et de remblaiement, et souhaite s'en tenir aux conditions de l'arrêté d'autorisation d'exploitation délivré en 2003 ;
- À l'unanimité, rappelle aux services de l'Etat que si l'extraction est d'utilité publique, il n'en est pas de même du remblaiement ;
- À l'unanimité, rappelle que tout projet de remblaiement présente un risque potentiel de pollution environnementale et sanitaire, et insiste pour que soit confirmé qu'une telle décision ne puisse être prise sans évaluation environnementale et enquête publique préalable et demande à disposer d'études sur le

- Comportement de la quantité précise des 450 000 tonnes prévues par an et leur impact sur l'environnement et la santé, compte tenu du contexte local.


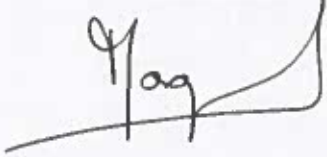
Le cas échéant, le Conseil Municipal,

- Exige, à l'unanimité, en complément des obligations légales de contrôle des déchets et de traçabilité des camions, des contrôles supplémentaires réalisés aux frais de l'exploitant par des laboratoires sous accréditation COFRAC :
  - o Mensuels pour les déchets introduits sur l'exploitation. Ces contrôles seront systématiquement demandés par la mairie. Un délai de prévenance de 48h pourra être observé en fonction des disponibilités du laboratoire ;
  - o Semestriels sur l'état de la nappe par la mesure des principaux paramètres de qualité des eaux brutes dans 3 piézomètres au droit du site, depuis le début de l'exploitation et jusqu'à 15 ans après la cessation d'activité sur la carrière ;
- Exige, à la majorité, l'installation d'un système de protection étanche (membrane) pour prévenir toute pollution de la nappe et des terres agricoles avoisinantes, ainsi qu'un dispositif de drainage des lixiviats à des fins de contrôle et d'évacuation en tant que déchets toxiques via un bassin de rétention ;
- Décide, à l'unanimité, d'instaurer une redevance sur chaque tonne de déchets inertes qui rentre sur le territoire de la Commune.

### Questions Diverses

- La SAFER a informé la municipalité d'une vente de Parcelle Agricole, pour une finalité probablement non agricole. La municipalité a demandé à la SAFER de préempter cette parcelle, pour le compte de la Commune. Une convention de Veille Foncière sera proposée au Conseil lors d'une prochaine séance ;
- Un administré se plaint de ne pas pouvoir accéder à son portail pour rentrer sa voiture, par la faute de véhicules garés régulièrement en face de celui-ci, en dehors des places de stationnement matérialisées rue de la République. Cela l'oblige à se garer sur la place devant la mairie, et à rentrer à pied chez lui alors qu'il est handicapé. Le Conseil déplore cette situation, mais ne peut matérialiser une place handicapée à proximité de son domicile ;
- La boulangerie Ringeval de Senlis se propose de mettre un distributeur de pain (déplacement de celui de Brasseuse) à Villers-Saint-Frambourg-Ognon. Le Conseil municipal n'est pas favorable à ce mode de commerce dans le village ;
- Lors de la consultation réalisée auprès des habitants des rues Colin et des Vignes concernant une éventuelle modification du sens de circulation, le Statu Quo a été plébiscité. Le sens de circulation ne sera donc pas modifié ;
- Monsieur le Maire informe le Conseil que 39 réponses ont été reçues à l'Appel d'Offre pour le Cabinet Médical dans les locaux municipaux sur Ognon. La Commission d'Appel d'Offre sera convoquée prochainement pour l'ouverture des plis ;
- Le déménagement du Loxam de l'école aura lieu la semaine suivante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

<p align="center"><b>Président de séance</b></p> <p align="center">M. Laurent NOCTON Le Maire</p> 	<p align="center"><b>Le secrétaire de séance</b></p> <p align="center">Mme Muriel MAQUENNEHAN Conseillère</p> 
---	--